
CHAPITRE IX.

VIII. LOI D'ÉGALITÉ.

Égalité naturelle. — Inégalité des aptitudes. — Inégalités sociales. — Inégalité des richesses.
— Épreuves de la richesse et de la misère. — Pompe des funérailles. — Condition sociale de la femme.

403 — Tous les hommes sont-ils égaux devant Dieu ?
« Qui, tous tendent au même but, et

Dieu a fait ses lois pour tout le monde.
Vous dites souvent : Le soleil luit pour tout le monde, et vous dites là une vé-

rité plus grande et plus générale que vous ne pensez. »

Tous les hommes sont soumis aux mêmes lois de la nature, tous naissent avec la même faiblesse, sont sujets aux mêmes douleurs, et le corps du riche se pourrait comme celui du pauvre.

Dieu n'a donc donné à aucun homme de supériorité naturelle, ni par la naissance, ni par la mort : tous sont égaux devant lui.

404 — La diversité des aptitudes chez l'homme tient-elle au corps ou à l'esprit ?

« A l'un et à l'autre ; souvent le défaut d'aptitude tient à l'imperfection des organes ; ce peut être aussi un esprit inférieur, ignorant, et qui n'est pas encore épuré. »

C'est par la diversité des aptitudes que chacun concourt aux vues de la Providence, dans la limite des forces physiques et intellectuelles qui lui ont été départies.

405 — Pourquoi Dieu n'a-t-il pas donné les mêmes aptitudes à tous les hommes ?

« Dieu nous a tous créés égaux ; la différence qui existe est en nous, par notre mauvais vouloir ou notre volonté qui est le libre arbitre : de là les uns se sont perfectionnés plus rapidement. Puis tous les mondes étant *solidaires les uns des autres*, il faut bien que les habitants des mondes supérieurs, et qui, pour la plupart, sont créés avant le vôtre, viennent y habiter pour vous donner l'exemple. »

— En passant d'un monde supérieur dans un monde inférieur, l'esprit conserve-t-il l'intégralité des facultés acquises ?

« Oui, nous l'avons déjà dit, l'esprit qui a progressé ne rechute point ; il peut choisir, dans son état d'esprit, une enveloppe plus engourdie, ou une position plus précaire que celle qu'il a eue, mais tout cela toujours pour lui servir d'enseignement et l'aider à progresser. »

Ainsi la diversité des aptitudes de l'homme ne tient pas à la nature intime de sa création, mais au degré de

perfectionnement auquel sont arrivés les esprits incarnés en lui. Dieu n'a donc pas créé l'inégalité des facultés, mais il a permis que les différents degrés de développement fussent en contact, afin que les plus avancés pussent aider au progrès des plus arriérés, et aussi afin que les hommes, ayant besoin les uns des autres, comprissent la loi de charité qui doit les unir.

406 — L'inégalité des conditions sociales est-elle une loi de nature ?

« Non, elle est l'œuvre de l'homme et non celle de Dieu. »

— Cette inégalité disparaîtra-t-elle un jour ?

« Oui, il n'y a d'éternel que les lois de Dieu. Ne la vois-tu pas s'effacer peu à peu chaque jour ? Cette inégalité disparaîtra avec la prédominance de l'orgueil et de l'égoïsme ; il ne restera que l'inégalité du mérite. »

407 — Que penser de ceux qui abusent de leur supériorité pour opprimer le faible à leur profit ?

« Ceux-là méritent l'anathème ; malheur à eux ! ils seront opprimés à leur tour, et ils *renaitront* dans une existence où ils endureront tout ce qu'ils ont fait endurer. »

408 — L'inégalité des richesses n'a-t-elle pas sa source dans l'inégalité des facultés qui donne aux uns plus de moyens d'acquiescer qu'aux autres ?

« Oui et non ; et la ruse et le vol, qu'en dis-tu ? »

— La richesse héréditaire n'est pourtant pas le fruit des mauvaises passions ?

« Qu'en sais-tu ? remonte à la source et tu verras. »

409. — L'égalité absolue des richesses est-elle possible, et a-t-elle jamais existé ?

« Non, elle n'est pas possible. »

— Qu'est-ce qui s'y oppose ?

« La diversité des facultés. »

— Il y a pourtant des hommes qui croient que là est le remède aux maux de la société ; qu'en pensez-vous ?

« Ce sont des systématiques ou des ambitieux jaloux ; ils ne comprennent pas que l'égalité qu'ils rêvent serait

bientôt rompue par la force des choses. Combattez l'égoïsme, c'est là votre plaie sociale, et ne cherchez pas des chimères. »

410 — Si l'égalité des richesses n'est pas possible, en est-il de même du bien-être ?

« Non, mais le bien-être est relatif, et chacun pourrait en jouir si l'on s'entendait bien... , car le véritable bien-être consiste dans l'emploi de son temps à sa guise, et non à des travaux pour lesquels on ne se sent aucun goût; et comme chacun a des aptitudes différentes, aucun travail utile ne resterait à faire. L'équilibre existe en tout, c'est l'homme qui veut le déranger. »

— Est-il possible de s'entendre ?

« Oui. »

— Comment cela ?

« En pratiquant la loi de justice. »

— Pourquoi y a-t-il des gens qui manquent du nécessaire ?

« Parce que l'homme a toujours été égoïste, et le paresseux ne pouvant vivre dans une oisiveté complète, cherche et emploie tous les moyens qu'il trouve bons pour dépouiller celui qui travaille, et qui certes ne lui refuserait pas le nécessaire, mais se révolte contre celui qui, ne faisant rien, lui enlève tout son travail et le laisse mourir de faim lui et les siens. »

— Il y a des gens qui tombent dans le dénûment et la misère par leur faute; la société ne peut en être responsable ?

« Si; nous l'avons déjà dit, elle est souvent la première cause de ces fautes; et d'ailleurs ne doit-elle pas veiller à leur éducation morale? C'est souvent la mauvaise éducation qui a faussé leur jugement au lieu d'étouffer chez eux les tendances pernicieuses. »

411 — Pourquoi Dieu a-t-il donné aux uns les richesses et la puissance, aux autres la misère ?

« Pour les éprouver chacun d'une manière différente. D'ailleurs, nous l'avons dit, ces épreuves, ce sont les esprits eux-mêmes qui les ont choisies, et souvent ils y succombent. »

— Laquelle des deux épreuves est la

plus redoutable pour l'homme, celle du malheur ou celle de la fortune ?

« Elles le sont autant l'une que l'autre. La misère provoque le *murmure* contre la Providence, la richesse excite à tous les excès. »

— Si le riche a plus de tentations, n'a-t-il pas aussi plus de moyens de faire le bien ?

« Oui, et c'est justement ce qu'il ne fait pas; il devient égoïste, orgueilleux et insatiable; ses besoins augmentent avec sa fortune, et il croit n'en avoir jamais assez pour lui seul. »

L'élévation dans ce monde et l'autorité sur ses semblables sont des épreuves tout aussi grandes et tout aussi glissantes que le malheur; car plus on est riche et puissant, *plus on a d'obligations à remplir*, et plus sont grands les moyens de faire le bien et le mal.

Dieu éprouve le pauvre par la résignation, et le riche par l'usage qu'il fait de ses biens et de sa puissance.

La richesse et le pouvoir font naître toutes les passions qui nous attachent à la matière et nous éloignent de la perfection spirituelle; c'est pourquoi Jésus a dit : Je vous le dis, en vérité, il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'un aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux.

412 — D'où vient le désir de perpétuer sa mémoire par des monuments funèbres ?

« Dernier acte d'orgueil. »

— Mais la somptuosité des monuments funèbres n'est-elle pas plus souvent le fait des parents qui veulent honorer la mémoire du défunt, que celui du défunt lui-même ?

« Orgueil des parents qui veulent se glorifier eux-mêmes. Oh ! oui, ce n'est pas pour le mort que l'on fait toutes ces grimaces : c'est par amour-propre et pour le monde ! »

— Blâmez-vous d'une manière absolue la pompe des funérailles ?

« Non ; quand elle honore la mémoire d'un homme de bien, elle est juste et d'un bon exemple. »

La tombe est le rendez-vous de tous

les hommes; là finissent impitoyablement toutes distinctions humaines. C'est en vain que le riche veut perpétuer sa mémoire par de fastueux monuments : le temps les détruira comme le corps; ainsi le veut la nature. Le souvenir de ses bonnes et de ses mauvaises actions sera moins périssable que son tombeau, et la pompe des funérailles ne le lavera pas de ses turpitudes, et ne le fera pas monter d'un échelon dans la hiérarchie spirituelle.

413 — L'homme et la femme sont-ils égaux devant Dieu et ont-ils les mêmes droits ?

« Oui, ils sont faits pour s'aimer ; mais ce sont les hommes qui ont fait les lois. Dieu n'a-t-il pas donné à tous les deux l'intelligence du bien et du mal et la faculté de progresser ? »

— D'où vient l'infériorité morale de la femme en certaines contrées ?

« C'est par l'empire injuste et cruel que l'homme a pris sur elle. C'est un résultat des institutions sociales, et de l'abus de la force sur la faiblesse. »

414 — Dans quel but la femme a-t-elle plus de faiblesse physique que l'homme ?

« Pour lui assigner des fonctions particulières. L'homme est pour les travaux rudes, comme étant le plus fort ; la femme pour les travaux doux, et tous deux pour s'entraider à passer les épreuves d'une vie pleine d'amertume. »

— La faiblesse physique de la femme ne la place-t-elle pas naturellement sous la dépendance de l'homme ?

« Nous l'avons dit : Dieu a donné aux uns la force pour protéger le faible, et non pour l'asservir. »

Dieu a approprié l'organisation de chaque être aux fonctions qu'il doit accomplir. S'il a donné à la femme une moins grande force physique, il l'a douée en même temps d'une plus grande sensibilité en rapport avec la délica-

tesse des fonctions maternelles, et la faiblesse des êtres confiés à ses soins.

415 — Les fonctions auxquelles la femme est destinée par la nature, ont-elles une importance aussi grande que celles qui sont dévolues à l'homme ?

« Oui, et plus grande ; c'est elle qui lui donne les premières notions de la vie. »

— D'où vient que, même à l'état sauvage, la femme est considérée comme inférieure à l'homme ?

« A cause de sa faiblesse physique. »

416 — Les hommes étant égaux devant la loi de Dieu, doivent-ils l'être également devant la loi des hommes ?

« C'est le premier principe de justice : Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit. »

— D'après cela une législation, pour être parfaitement juste, doit-elle consacrer l'égalité des droits entre l'homme et la femme ?

« Des droits, oui ; des fonctions, non ; il faut que chacun ait une place attitrée ; que l'homme s'occupe du dehors et la femme du dedans, chacun selon son aptitude. »

La loi humaine, pour être équitable, doit consacrer l'égalité des droits entre l'homme et la femme ; tout privilège accordé à l'un ou à l'autre est contraire à la justice. *L'émancipation de la femme suit le progrès de la civilisation* ; son asservissement marche avec la barbarie.

417 — Quelle est la source des privilèges consacrés par la loi des hommes ?

« L'égoïsme et l'orgueil. »

— Comment l'homme pourrait-il être amené à réformer les lois ?

« Cela vient naturellement par la force des choses et l'influence des gens de bien qui le conduisent dans la voie du progrès. Il en a déjà beaucoup réformé, et il en réformera bien d'autres. Attends ! »